

**SYNTHÈSE DU DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE
CIRCONSCRIPTION DE SAINT-CLAUDE- ÉCOLE PUBLIQUE
REUNION DU 13 DECEMBRE 2003**

Sujet n°2 : Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les années avenir ?

Mots clefs : choix de société- équilibre éducatif- partenariat- filière

Constat :

- Trop de familles confient l'éducation à l'enseignant seul.
- L'enseignant ne peut tout gérer, il y a nécessité de partenariat éducatif.
- La mission d'éduquer prend une part de plus en plus importante.
- Le rôle de l'école est à redéfinir si la société évolue.
- Le monde enseignant est inquiet devant le contexte mondial actuel.

Contenu du débat :

- Les missions de l'école restent encore : d'instruire, d'éduquer et de former.
- La place de chacune d'elles est en constante évolution.
- On peut éduquer d'abord pour instruire ensuite.
- L'épanouissement global de l'enfant est l'objectif principal.
- Il y a complémentarité entre éducation et instruction.
- L'acquisition des savoirs reste d'actualité.
- Du choix politique de l'Europe future dépendra le mode d'éducation :
Économique ? Sociale ? Culturelle ?
- Comment former les futurs citoyens européens ?

Propositions :

- Un partenariat est nécessaire et souhaité entre familles et enseignants pour préciser le rôle de chacun et travailler en complémentarité.
- L'école doit être capable de donner à l'enfant l'envie de découvrir, d'échanger, de se former, de s'adapter.
- Les échanges culturels, l'apprentissage des langues et l'harmonisation des diplômes doivent être favorisés.
- L'étude comparative des différents systèmes scolaires européens permettra de progresser.
- Il faut revaloriser la voie professionnelle qui reste encore une orientation par défaut.

REUNION DU 13 DECEMBRE 2003

Sujet n°13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Mots clefs : dépistage précoce- moyens d'intégration- revalorisation

Constat :

- Le dépistage est trop tardif en maternelle pour les élèves en difficulté.
- Il y a un réel problème de moyens pour former plus d'enseignants spécialisés.
- L'intégration des enfants handicapés n'est pas remise en cause, mais elle nécessite des moyens spécifiques.
- La politique des cycles doit permettre un meilleur ajustement de l'enseignement, mais son application reste difficile.

Contenu du débat :

- La détection des élèves en grande difficulté est délicate, faute de norme précise.
- Elle fait appel à des critères d'observation du comportement : agitation, refus, non-réaction, motivation, épanouissement (surtout en maternelle).
- L'intervention d'autres adultes dans la classe permet d'avoir un autre regard sur l'élève et favorise la relation avec les familles. (RASED, aide éducateur...)
- Le choix final de l'orientation en structures spécialisées revient à la famille et cela peut poser problème lorsqu'il y a éloignement géographique ou mauvaise image.
- La décision de l'allongement de la durée du cycle devrait se construire dès le début, en concertation avec les enseignants spécialisés et les parents pour éviter la sanction brutale.
- L'hétérogénéité des classes primaires et la polyvalence de ses enseignants représentent un atout d'intégration.
- Dans le secondaire, le cloisonnement et le nombre d'élèves par professeur nuisent au suivi scolaire et à la relation avec les familles.

Propositions :

- Il faut développer le dépistage précoce avec l'aide de spécialistes : moyens humains supplémentaires.
- On devra réduire les effectifs et adapter les locaux si l'on veut intégrer les enfants handicapés dans de bonnes conditions. (qualité et durée)
- La création d'équipes relais au collège et lycée permettrait d'instaurer l'écoute et la remédiation des adolescents en rupture avec le système scolaire ou familial.
- Il y a un besoin d'information et de valorisation des structures d'accueil spécialisées, auprès des élèves, des parents et des enseignants.

REUNION DU 13 DECEMBRE 2003

Sujet n°15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Mots clefs : sanctions- prévention- partenariat

Constat :

- Les faits de violence sont trop banalisés, car non sanctionnés.
- Tout acte de violence a un impact sur l'individu, le groupe ou la société.
- L'école seule ne peut résoudre tous les problèmes qui débordent de plus en plus du cadre scolaire.
- La sanction fait partie de l'éducation, on ne peut pas toujours négocier ou expliquer.

Contenu du débat :

- Il existe différents types de violence : physique, verbale, psychique, institutionnelle.
- Les familles ont besoin de connaître le comportement de leur enfant à l'école, surtout s'il diffère de celui de la maison.
- Une analyse préalable des véritables causes permettrait de trouver les solutions les mieux adaptées.
- La violence peut représenter un appel au secours.
- La répression simple empêche la communication et la compréhension.
- La justice existe et la loi doit s'appliquer pour tous.

Propositions :

- Il faut mettre en place des actions préventives en partenariat avec l'enfant, les parents, les enseignants, les forces de l'ordre et la justice.
- On doit redonner des repères et des règles cohérentes à l'école et à la maison.
- À chaque fait de violence doit correspondre une sanction adaptée et immédiate qui doit être appliquée.

